

Dynamiques paysannes et sécurisation alimentaire au Kasai occidental

Grégoire Ngalamulume Tshiebue¹

Les conditions dans lesquelles survivent les populations paysannes du Kasai occidental en République démocratique du Congo constituent la toile de fond de l'agir d'acteurs associatifs locaux mobilisés contre la précarisation et l'insécurité collective. Leurs pratiques reflètent l'échec d'un modèle de développement basé sur l'accumulation et l'occidentalisation du monde, et permettent d'explorer les voies empiriques d'un autre développement.

Le Kasai occidental, l'une des 11 provinces de la République démocratique du Congo (RDC), située au centre du pays, compte près de 7 millions d'habitants et s'étend sur quelque 155 000 km². Avec une superficie cultivable estimée à 14 millions d'hectares, soit 39 % de son étendue, le Kasai occidental peut se développer à partir de l'agriculture, car il dispose notamment de richesses naturelles favorables à l'exploitation agricole et pastorale. Mais curieusement, cette région jadis grenier des provinces sœurs (celles du Kasai oriental et du Katanga par exemple) est aujourd'hui incapable de produire suffisamment pour nourrir toute sa population et donc d'assurer sa propre sécurité alimentaire. L'écart entre l'offre domestique et la demande s'accroît de manière constante.

1. Chef de travaux à l'Institut supérieur de développement rural de Tshibashi et responsable du Centre d'actions pour le développement intégral et promotionnel (CADIP), République démocratique du Congo.

Ainsi pour couvrir ses besoins, la province s'approvisionne en produits agricoles de base (maïs, arachide, haricot...) dans les provinces voisines du Bandundu et du Katanga et même à l'extérieur du pays (Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud...). Concrètement, l'insécurité alimentaire concerne tant l'offre que la demande. La pauvreté quasi généralisée et le pouvoir d'achat de plus en plus faible de certaines catégories de la population ne leur permettent pas d'accéder à la nourriture pendant la période de soudure, voire pendant d'autres périodes de l'année. Cette situation frappe même de plein fouet les ménages paysans censés produire la nourriture.

L'agriculture pratiquée dans la province est une agriculture de subsistance, qui présente trois caractéristiques principales. L'exploitation se fait sur des étendues réduites; le travail est essentiellement manuel avec un outillage rudimentaire comprenant une houe, une machette et une hache; l'usage d'intrants agricoles performants tels que semences ou boutures de variétés améliorées, pesticides, engrais chimiques, etc. est très limité (Ngalamulume, 2002). L'agriculture souffre aussi d'une fuite régulière de la main-d'œuvre, surtout parmi les principaux actifs, les jeunes, attirés par les activités minières: l'exploitation artisanale et commerciale du diamant et de l'or, qui semble être mieux rémunérée.

Pour faire face aux multiples contraintes qui pèsent sur le secteur agricole et insécurisent les conditions de vie de la petite paysannerie qui en dépend totalement (pénibilité du travail agricole, absence d'intrants: outillage adéquat et semences de qualité, infertilité croissante des sols, difficultés de commercialisation des produits, faiblesse des rendements, abandon par l'État de ses responsabilités, etc.), les paysans du Kasai occidental tentent depuis toujours de mettre en place sous des formes variées des mécanismes de sécurisation et de reproduction de leurs conditions d'existence dans un environnement incertain: exploitations familiales, groupes d'entraide, associations paysannes, mutuelles solidaires, tontines, coopératives de production et de commercialisation, etc.

Les liens parentaux, tribaux, ethniques, sexuels, professionnels, géographiques, religieux ou l'appartenance à une classe d'âge restent des éléments centraux dans la constitution de ces structures. Ces différentes organisations constituent une réalité vivante non statique mais évolutive et dynamique, en fonction à la fois des défis à relever et de facteurs tant internes qu'externes. Ce mouvement tend à s'amplifier, de nouvelles dynamiques émergent dans

un contexte d'absence, d'affaiblissement, de déliquescence et d'effacement de l'État qui n'arrive pas (ou plus) à s'acquitter de ses tâches traditionnelles.

Mues par la volonté de sécuriser leurs conditions d'existence, les populations essaient de s'organiser et de se prendre en charge, en expérimentant diverses pratiques et activités pouvant les épargner des aléas de la vie et leur permettant ainsi d'assurer leur survie. Nous assistons à la naissance et/ou à la réanimation de groupes de contact des agriculteurs, d'associations paysannes, de coopératives agricoles, de groupements de femmes ainsi qu'à la multiplication d'ONG locales, ce qui témoigne qu'une dynamique agricole existe bel et bien dans la région.

Très souvent, comme le mentionnent Jacob et Lavigne (1994), ces organisations sont multifonctionnelles et, de manière générale, associent l'appui à la production agricole et la mise en place d'infrastructures et de services aux populations. Cette prise en charge de certains problèmes de la communauté par les associations locales suscite de l'intérêt et de l'espoir. Cela étant, l'offre locale de produits de base en vue de la satisfaction des besoins étant largement déficitaire, les dynamiques paysannes sont-elles réellement à même de relever le défi de la sécurité alimentaire dans la province ? À quelles conditions ?

Cet article tente d'analyser les principaux défis alimentaires dans la province et d'apprécier, à cet égard, le rôle et les chances de différentes organisations paysannes locales. Il se structure en cinq parties. La première passe en revue la littérature sur les dynamiques paysannes et la deuxième discute des concepts de sécurisation et d'insécurisation des conditions d'existence à la lumière des travaux de Robert Castel (2003) et de Jean-Philippe Peemans (2002).

La troisième partie décrit l'état de la sécurité alimentaire au Kasai occidental, tandis que la quatrième identifie les facteurs d'insécurisation. Enfin, la dernière partie discute du rôle que jouent les dynamiques paysannes dans la sécurisation alimentaire des ménages.

Fondements théoriques des dynamiques paysannes

Le concept de « dynamiques locales » se veut l'antithèse de celui de « sociétés (ou populations) cibles », mettant l'accent sur les compétences sociales et les capacités réflexives des groupes destinataires des actions (Nassirou et Le Meur, 2001). S'inspirant

des travaux de Paul Houée sur les politiques de développement rural en France et de Marie-Rose Mercoiret sur l'émergence des dynamiques locales comme réponse au désengagement étatique au Sahel, L. Shikayi (1994) considère que toute dynamique locale de développement est déterminée principalement par l'existence au sein d'une société locale, d'une « structure plus ou moins formalisée de forces sociales, d'un (de) projet(s) collectif(s) d'avenir et d'articulations du processus local avec son environnement ».

En réalité, il importe de reconnaître que les dynamiques rurales dans leurs rapports avec l'État et la société globale sont des réalités complexes, mouvantes qui ne se laissent pas aisément enfermer dans des théories croyant tout expliquer et des politiques qui pensent les dompter. L'affrontement aux changements, l'important renouvellement des groupes ruraux et de leurs références différencient constamment les stratégies (Houée, 1996). Le concept de « dynamiques paysannes » utilisé dans cet article fait référence à une diversité d'associations, groupements, initiatives d'acteurs et producteurs agricoles de base, qui se mobilisent pour prendre en charge les questions de développement de leur communauté.

L'élément déterminant qui permet d'avoir recours à ce concept est donc la mobilisation, et dans une certaine mesure la maîtrise, des initiatives, des décisions, des ressources matérielles, humaines et financières, des compétences et savoir-faire sociaux locaux, dont les populations disposent pour le développement de leur communauté. L'approche coïncide avec les stratégies et politiques de développement local de type « *bottom-up* ». Ces dynamiques sont plurielles et hétérogènes, traversées de logiques diverses, parfois contradictoires entre elles et même en leur sein. Ce concept se veut la négation de l'approche des communautés paysannes comme bénéficiaires et cibles des actions de développement, mais les reconnaît par contre comme actrices à part entière.

Le débat sur les nouvelles stratégies de développement rural fait percevoir, aux dires de Jean-Marc Ela (1990), la richesse et la diversité des savoir-faire locaux et des dynamiques paysannes refoulés par les modèles de développement imposés par « le haut ». La vision consistant à considérer les populations du Sud comme cible pour la coopération au développement en les soumettant à des vagues incessantes d'initiatives visant à les moderniser, afin d'assurer leur convergence vers des critères universaux de modernité définis à partir de l'expérience historique occidentale de développement,

est une sorte de voile d'ignorance posé sur la réalité des pratiques populaires qui ont cherché, au fil du temps et des offensives insécurisantes (colonisation, modernisation, néomodernisation), à sécuriser les conditions de vie des acteurs concernés, à travers des pratiques économiques et une grande diversité de mécanismes de redistribution et de solidarité axés sur des modes de reproduction collectifs (Lapeyre, 2006).

Ce qui impose de recourir à une terminologie plus appropriée, mettant en exergue les capacités et le dynamisme des paysans du Sud, qui s'expriment dans la mise en œuvre de stratégies de mobilisation d'initiatives de développement au niveau local (Sequeira Carvalho, 1997). L'analyse des organisations rurales et paysannes révèle qu'elles sont des initiatives ancrées dans la trajectoire sociohistorique des communautés et à ce titre, dotées de ressources et de savoirs capitalisables. À travers leurs activités, les groupements paysans combinent avec souplesse l'économique et le social, l'individuel et le collectif, et font preuve d'une réelle créativité (Buijsrogge, 1989).

N'Kaloulou (1984) estime que l'éclosion des initiatives locales en milieu rural marque une volonté paysanne de sortir de l'ornière en « comptant avant tout sur ses propres forces ». Elles jouent un rôle moteur face au défi de la sécheresse et de la faim. Ces pratiques et ces initiatives ne sont pas d'abord le fait de l'État. Elles ne sont pas non plus programmées de manière technocratique (Ela, 1990). Elles sont, à la fois, le produit des évolutions récentes et un moteur du changement à l'échelle des rapports sociaux villageois, comme dans les rapports entre monde rural et État. À la fois conséquences et moyens du changement, les associations sont des lieux privilégiés d'observation des dynamiques sociales, à l'interface des enjeux locaux et nationaux.

Après avoir longtemps considéré les populations paysannes comme des non-acteurs du développement, des pauvres passifs qu'il faut absolument aider à sortir de leur misère (Lapeyre, 2006) et de ce fait, cibles de la coopération au développement, on assiste ces dernières années à l'émergence d'une pensée critique, à un regain d'intérêt à l'égard de ces acteurs populaires et à la reconnaissance de leurs capacités de se mobiliser et de faire face à la crise multiforme qui les accable, en inventant d'autres possibles. Une contribution originale des études du « développement réel » dans les années 1980-1990 a été cette mise en lumière d'autres

acteurs du développement que les seuls acteurs de l'accumulation globalisée (Peemans, 2002).

Ces études ont permis de sortir les acteurs populaires du néant où les cantonnaient les différents regards modernisateurs et de réinsérer les notions de « pratiques collectives », de « réseaux de sociabilité » comme composantes de processus de développement concrets où interagissent pratiques d'acteurs et contraintes structurelles. L'analyse minutieuse des pratiques de ces acteurs révèle bien qu'elles sont porteuses d'autres demandes de développement pouvant enrichir les hypothèses sur d'autres possibilités et d'autres chemins de développement. Ce qui fait de leur prise en considération une approche assez prometteuse. Dès lors, il devient absolument indispensable de replacer l'acteur au centre de l'analyse ainsi que les ordres locaux en mettant l'accent sur leur autonomie.

Cela étant, la problématique des dynamiques paysannes reste très complexe dans les pays du Sud en général et en Afrique en particulier. Beaucoup d'auteurs les encensent et y voient un véritable signe de réveil et d'espoir pour le développement de l'Afrique. Les ONG du Nord les reconnaissent comme des leviers essentiels de la coopération depuis des décennies, tout comme les grandes agences d'aide, confrontées aux échecs de l'État et du marché dans le monde rural. Ces ONG et agences les privilégient, estimant que leur ancrage dans la société, et donc leur meilleure connaissance des réalités locales ainsi que la modestie ou la simplicité de leurs structures constituent des atouts incontestables dans l'accomplissement des missions qui leur sont confiées. D'autres par contre trouvent cette vision plutôt romantique et qualifient cette attitude de populisme, idéologique ou méthodologique selon les cas (Olivier de Sardan, 2001 ; Chauveau, 1994).

En réalité, tout n'est pas rose au niveau des structures paysannes. Plusieurs de ces organisations tournent en rond, sans capacité réelle de mobilisation des hommes et des femmes et même des ressources nécessaires pour l'exécution des activités. Les motivations ayant milité à leur création ne sont pas toujours claires. Les cinq critères retenus par Dominique Gentil et Marie-Rose Mercoiret (cités par Jacob et Lavigne, 1994) sont rarement réunis, à savoir une autonomie intellectuelle et financière, des objectifs conscients et explicites, des rapports significatifs avec l'État et/ou le reste de la société civile, une taille ou un poids économique/politique « suffisant » et une organisation interne établie pour définir un mouvement

paysan. C'est seulement à travers des processus d'accumulation d'expérience que ces critères pourront être progressivement réunis.

Les dynamiques paysannes constituent des réalités complexes et hétérogènes. Il n'existe pas une dynamique, mais bien des dynamiques, traversées par des logiques multiples, voire contradictoires entre elles: petites associations isolées vs grandes associations avec partenaires extérieurs, associations des producteurs vs associations de commercialisation et de transformation, etc. Pour autant, elles peuvent toutes être amenées à revendiquer l'identité paysanne et travailler ensemble pour son affirmation et la défense de ses intérêts. Il importe donc de bien problématiser la question et de travailler à l'émergence et au renforcement des dynamiques paysannes à même d'impulser un véritable décollage de l'activité agricole durable et prospère dans les villages africains, en vue de leur sécurisation alimentaire.

Sécurisation et insécurisation

Être dans l'insécurité permanente, c'est ne pouvoir ni maîtriser le présent, ni anticiper positivement l'avenir. C'est la notoire « imprévoyance » des classes populaires inlassablement dénoncée par les moralistes du 19^e siècle. « *Comment celui que l'insécurité ronge tous les jours pourrait-il se projeter dans l'avenir et planifier son existence ?* », s'exclame Robert Castel (2003). En parcourant les écrits de cet auteur, il se dégage des configurations historiques différentes de l'insécurité. Il en est de « prémodernes ». Lorsque dominant les liens tissés autour de la famille, du lignage et des groupes de proximité, et que l'individu est défini par la place qu'il occupe dans un ordre hiérarchique, la sécurité est assurée pour l'essentiel sur la base de l'appartenance directe à une communauté et dépend de la force de ces attaches communautaires.

Ce type peut alors être qualifié de « protections rapprochées ». Ainsi les communautés paysannes qui ont dominé l'occident médiéval, Georges Duby les qualifie de « *sociétés encadrées, assurées, nanties* » (cité par Castel, 2003). Parallèlement, à la ville, l'appartenance à des corps de métiers (guildes, jurandes, corporations) inscrit leurs membres dans des systèmes forts, de contraintes et de protections qui assurent leur sécurité au prix de leur dépendance par rapport au groupe d'appartenance. Ces sociétés protègent leurs membres sur la base de réseaux serrés de dépendances et

d'interdépendances, mais il y existe aussi de l'insécurité interne. Elle est portée par les individus et les groupes qui sont détachés des systèmes de dépendances-protections communautaires.

La société africaine précoloniale, coloniale et même contemporaine est le reflet typique de cette configuration. La famille, le lignage, le clan, le village, etc. organisent la vie de leurs membres de manière à les protéger tant de la famine que des diverses menaces extérieures. Il en résulte une dépendance accrue de l'individu envers le groupe qui, seul, organise la gestion des ressources et est le garant de la sécurité tant individuelle que collective. Bien que prônant des liens très forts et une attention très particulière à l'égard de tous, le modèle de société ainsi réalisé, selon Castel (2003), n'est pas celui d'une société d'égaux, mais celui d'une « société de semblables » pour reprendre une expression de Léon Bourgeois. Une société de semblables est une société différenciée, hiérarchisée donc, mais dont tous les membres peuvent entretenir des relations d'interdépendance parce qu'ils disposent d'un fonds de ressources communes et de droits communs.

Par contre, dans une société moderne, industrialisée, urbanisée, où les protections de proximité, si elles n'ont pas complètement disparu sont très affaiblies, c'est l'instance du collectif qui peut sécuriser l'individu. Mais ces systèmes de protections sont complexes, fragiles et coûteux. Ils n'encastrent plus directement l'individu comme le faisaient les protections rapprochées. Ils suscitent également une forte demande d'État, puisque c'est souvent l'État qui les impulse, les légitime et les finance.

Robert Castel reconnaît qu'en conséquence, l'inscription ou la réinscription au sein de systèmes d'organisation collective est la réponse aux risques de dissociation sociale que porte la modernité, et la réponse à la question des protections telle qu'elle s'impose à partir d'une prise de conscience de l'impuissance des principes du libéralisme à fonder une société stable et intégrée.

Jean-Philippe Peemans (2002) jette un autre regard sur la problématique de la sécurisation – insécurisation. Selon lui, toutes les sociétés ont essayé d'inventer à travers leur histoire des mécanismes de prévoyance pour faire face au changement et s'y adapter. La sécurisation collective a été une composante très importante des constructions institutionnelles permettant d'assurer la reproduction des collectivités à long terme. L'histoire réelle du développement à travers les siècles révèle que le besoin de sécurité est un besoin

fondamental des êtres humains dans tous les contextes historiques, au Nord comme au Sud.

Dans cette optique, la construction de la sécurité passe pour une composante essentielle du développement et de la construction de la civilisation matérielle et spirituelle, et elle a été une demande universelle de tous les peuples. Cette sécurisation ne se réduit pas à sa seule dimension matérielle ; les dimensions morale, psychologique et spirituelle en sont des composantes indissociables. Elle repose sur une construction collective complexe autour du droit humain fondamental : le droit à la sécurité d'une existence humaine digne.

Cette perception de la sécurité comme droit fondamental traverse aussi la pensée de Castel (2003) pour qui il n'est pas exagéré de dire que le besoin de protection fait partie de la « nature » sociale de l'homme contemporain, comme si l'état de sécurité était devenu une seconde nature, et même l'état naturel de l'homme social. La sécurité devrait faire partie des droits sociaux dans la mesure où l'insécurité constitue un manquement grave au pacte social. Vivre dans l'insécurité au jour le jour, c'est ne plus pouvoir faire société avec ses semblables et habiter son environnement sous le signe de la menace, et non de l'accueil et de l'échange. Cette insécurité quotidienne est d'autant plus injustifiable qu'elle affecte spécialement les personnes les plus démunies d'autres ressources : revenus, habitat et autres protections que donne une situation sociale assurée.

Castel situe le besoin accru de sécurité dans les temps actuels, alors que Peemans le replace dans la longue trajectoire historique des sociétés et estime qu'il s'agit d'un besoin permanent de toutes les sociétés et de toutes les époques. Parlant du déclenchement du processus d'insécurisation, Peemans recommande un regard historique qui se révèle indispensable pour comprendre comment, à un certain moment, une offensive de certains acteurs a pu, dans certains contextes plus rapidement que dans d'autres, affaiblir, voire détruire, les différents mécanismes mis en place depuis de longues années par les sociétés pour se sécuriser.

Ainsi historiquement, certains États se sont constitués comme coalitions d'acteurs qui ont utilisé conjointement des moyens économiques et politiques pour priver d'autres acteurs, de l'accès aux ressources qui conditionnait leur sécurité d'existence. Cela a été particulièrement le cas des États européens à partir du 16^e siècle, où l'on a vu les acteurs dominants partir à l'assaut des droits collectifs

et communautaires des populations. La logique d'accumulation a pu s'imposer partout, en érodant et en détruisant les mécanismes de sécurisation mis en place par les collectivités locales. Les mutations du capitalisme consistent en une dynamique profonde qui est, selon Castel (2003), simultanément, de décollectivisation, de réindividuation et d'insécurisation.

Les stratégies de globalisation des acteurs dominants (Peemans, 2002) recréent, par diverses voies, une tendance forte à l'insécurisation des populations qui avaient pensé pouvoir lier leur bien-être et leur sécurité d'existence aux performances d'une accumulation « bien tempérée ». L'insécurité économique redevient endogène au fonctionnement de l'accumulation globalisée, et on trouve là les bases de l'instabilité sociale et politique qui accompagne la globalisation, et de la perte de légitimité de la modernisation comme projet de développement dans des parties croissantes de la population, au Sud comme au Nord.

Avec la globalisation, les risques augmentent considérablement et débordent les domaines et les espaces où ils pouvaient être confinés auparavant. À son tour, l'augmentation des risques globaux entraîne une augmentation des impacts locaux et une multiplication des risques locaux.

Comme le reconnaît Castel, le monde n'est plus qu'un vaste champ de risques, « la terre est devenue un siège éjectable ». Cette insécurisation croissante des populations, au Sud comme au Nord, concerne autant les conditions sociales qu'environnementales (Peemans, 2002).

Face à ces diverses offensives insécurisantes (colonisation, modernisation, néomodernisation) (Lapeyre, 2006), les populations locales essaient de réinventer des mécanismes visant à sécuriser leurs conditions de vie, à travers des pratiques économiques populaires et une grande diversité de mécanismes de redistribution et de solidarité axés sur des modes de reproduction collectifs : initiatives associatives, coopératives, organisations et groupements paysans, mutuelles, etc.

Aussi, lorsque l'on prend en considération l'histoire longue des conflits entre « acteurs du bas » et « acteurs du haut », on peut se rendre compte que la force des collectivités et des peuples a résidé dans leur capacité à construire les conditions qui ont permis d'assurer une sécurité d'existence, matérielle et spirituelle, plus ou moins forte et diversifiée, selon des contextes historiques différents. Cette

capacité a consisté permis d'adapter, voire de reconstruire ces conditions lorsqu'elles avaient été gravement perturbées par des événements violemment déstabilisants (conquêtes, catastrophes naturelles) ou par une longue évolution déstructurante (le passage du « petit marché » à des formes inédites d'accumulation).

Inversement, l'affirmation des acteurs dominants a souvent été liée à la capacité de créer les conditions d'insécurité des populations (expropriation massive des ressources collectives) par la violence ou par des formes plus évolutives (concentration et centralisation des moyens de production). Ainsi, la question de la sécurisation renvoie au cœur des conflits d'acteurs et au cœur du conflit entre logique d'accumulation (intrinsèquement insécurisante, qu'elle soit régulée par l'État ou le marché, qu'il soit national ou global) et logique de développement (recherchée par les populations perpétuellement insécurisées par les stratégies insécurisantes des acteurs de l'accumulation).

Aussi, le thème de la sécurisation est étroitement lié à celui de la production de l'identité, mais il permet une sortie d'une approche culturaliste pour une approche en termes d'interaction entre les composantes culturelles, matérielles, morales et sociales de l'identité, notamment la question de la relation entre solidarité communautaire et sécurisation collective. De même, le thème de la sécurisation est au cœur d'une réarticulation entre production du lien social et production du contrôle social, conçu comme réappropriation par une collectivité donnée des moyens d'un autocontrôle au cœur d'un projet de « démocratie substantive ». Il suppose une approche qui incorpore clairement l'interaction entre la personnalité collective et l'aspect territorial dans la production de l'identité et il montre que le développement s'occupe essentiellement d'acteurs collectifs et de la production des conditions de l'action dans des contextes spatiaux et historiques concrets.

Quand bien même la dimension collective est une voie obligée pour Peemans et revêt un intérêt et une importance indéniable dans le développement, nous estimons néanmoins que l'acteur individuel mérite aussi une attention particulière car, c'est à son niveau que transparaît la visibilité des actions entreprises. Les « capacités » dont a parlé Amartya Sen constituent, de ce point de vue, un indicateur et un atout important permettant aux individus de bien maîtriser et d'exploiter certaines ressources (cognitives, matérielles, spirituelles, etc.) pour le développement aussi bien individuel que collectif.

En définitive, la construction et la mise en place, à travers une longue durée, des conditions et des mécanismes de prévoyance par les collectivités locales, en vue d'assurer à leurs membres, collectivement et individuellement, une sécurité d'existence matérielle et spirituelle et de faire face aux assauts externes et au changement qu'ils entraînent, tout en s'y adaptant de manière gérable, est ce processus que nous appelons « sécurisation ». Ces conditions et mécanismes sont multiples et divers et dépendent de plusieurs facteurs (géographique, intensité des chocs externes, époque, etc.), leur caractère est transversal et implique pratiquement tous les secteurs et domaines de la vie.

Lorsque ces conditions et mécanismes sont sapés, fragilisés, mis à mal par l'action d'autres acteurs qui, du coup, place les collectivités locales dans une insécurité physique, sociale, matérielle, spirituelle, et les vulnérabilise, les rendant incapables de réfléchir et d'agir en toute dignité, ce processus contradictoire est appelé « insécurisation ».

État de la sécurité alimentaire au Kasai occidental

Selon le rapport 2006 de la FAO sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, l'aggravation de la situation au Congo est particulièrement alarmante. Le nombre de personnes sous-alimentées y a triplé, passant de 12 millions en 1990-1992 à 36 millions en 2001-2003, et la prévalence de 31 à 72 % de la population. Le Congo figure aussi parmi les 24 pays africains ayant souffert de pénuries alimentaires graves en mai 2006. Il est également celui qui a la plus grande augmentation relative de sous-alimentés. On est donc loin en RDC de la réduction de moitié du nombre des personnes sous-alimentées prévue d'ici à 2015 par le Sommet mondial pour l'alimentation (Tollens, 2003).

L'analyse participative de la pauvreté (Ministère du plan, 2005) confirme ces données et la situation au Kasai occidental n'échappe guère à cette tendance nationale, et reste même parfois en deçà de la moyenne nationale. Selon les données utilisées dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP, 2004), alors que la moyenne nationale d'apport quotidien en calories était de 1836, cet apport n'a été que de 1816 au Kasai occidental. La région connaît donc une insécurité alimentaire qui concerne tant l'offre que la demande.

S'agissant de l'offre, la province est aujourd'hui plus qu'hier incapable de produire suffisamment pour nourrir toute sa population, malgré ses multiples atouts dont les richesses naturelles favorables à l'exploitation agricole et pastorale. L'écart entre l'offre domestique et la demande en produits alimentaires de base s'accroît de manière constante. Dès lors, pour couvrir ses besoins, la province s'approvisionne en produits agricoles de base (maïs, arachide, haricot, etc.) dans les provinces voisines de Bandundu et du Katanga et même à l'extérieur du pays (Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud, etc.).

En ce qui concerne la demande, le pouvoir d'achat de plus en plus faible de larges catégories de la population ainsi que la pauvreté quasi généralisée ne permettent pas d'accéder à la nourriture pendant la période de soudure (entre juillet et décembre) qui précède la prochaine récolte, mais aussi à d'autres moments de l'année. Cette situation frappe de plein fouet même les ménages des paysans censés produire la nourriture. Les enquêtes réalisées en vue de la finalisation du DSRP provincial (2005) révèlent que 88,6 % de la population du Kasaï occidental ne sont pas satisfaits par leur niveau d'alimentation et 98 % compteraient sur des revenus insuffisants.

La nourriture de base dans la province est faite généralement du « *bidia* » ou « *foufou* », pâte de farine de manioc et de maïs ou de millet, dans des proportions différentes suivant les tribus. Le « *foufou* » s'accompagne généralement de légumes (feuilles de manioc, feuilles de patate douce, amarante, hibiscus, etc.) et, dans la mesure des possibilités, de poisson, de viande ou de chenilles et d'insectes comme les termites, les fourmis rouges, ailées, etc. D'autres aliments comme le riz, les haricots, l'igname, les bananes plantains, les fruits, etc. sont aussi consommés, mais leur importance varie selon les régions. Les consultations en vue de l'élaboration du DSRP ont révélé la monotonie du régime alimentaire et la faible quantité et qualité des aliments consommés. En définitive, au Congo et en particulier au Kasaï occidental, manger semble être plus un luxe qu'un droit. La majorité des ménages prennent de manière routinière généralement un repas par jour.

Dans les milieux ruraux, en plus des produits de champs (feuilles de manioc, de patate, amarante, etc.) et d'élevage (volailles, porc, chèvre, etc.), les produits de la chasse (gibier), de la cueillette et du ramassage (champignons, chenilles, termites, fourmis, etc.), de la pêche (poisson) complètent, de manière cyclique ou aléatoire le

régime alimentaire. Dans les milieux urbains par contre, les aliments importés volent la vedette aux produits locaux. Il n'est pas rare que le riz asiatique se substitue au fufou quand le maïs et le manioc deviennent plus chers ; le poisson chinchard « mpiodi » et dans une moindre mesure le poulet congelé deviennent des aliments habituels pour les ménages qui peuvent se le permettre.

Principaux facteurs d'insécurité alimentaire

Un regard minutieux sur la situation agricole et alimentaire du Kasaï occidental révèle que la province connaît plusieurs contraintes qui l'empêchent de satisfaire ses besoins. Ces contraintes constituent des facteurs importants d'« insécurité alimentaire », concept qui renvoie, pour rappel, à ce processus cumulatif qui tend à affaiblir, fragiliser et à précariser les populations et qui les empêche de maîtriser et de jouir de manière durable et responsable de leurs capacités d'auto-provisionnement et d'accès aux denrées de première nécessité. Parmi ces facteurs, nous pouvons retenir principalement ce qui suit.

L'absence ou la détérioration très avancée des infrastructures de base : routes, ponts et bacs, infrastructures de stockage, de transformation, infrastructures sociales et culturelles

Une des contraintes principales au développement de la production agricole au Kasaï occidental est la faiblesse des circuits de commercialisation. Avec des voies et moyens de communication généralement dégradés, le producteur rural éprouve d'énormes difficultés pour acheminer ses surplus sur un marché ou centre de négoce. Il en résulte donc des difficultés de circulation des personnes et des biens et un enclavement économique, social et culturel.

Un chiffre parmi d'autres : en 1986, sur un total de 313 ponts, 44 étaient en bon état, 3 dans un état « assez bon » et 266 en mauvais état. Quant aux bacs, sur un total de 18, 9 seulement fonctionnaient. La situation actuelle s'est aggravée suite à l'arrêt de l'entretien régulier, conséquence de la guerre qui a frappé plusieurs endroits de la province, bien que des efforts aient tout de même été entrepris ces dernières années, depuis la reprise de la coopération avec l'extérieur pour réhabiliter certains tronçons routiers et certains ponts. Cet état des choses n'est pas spécifique au Kasaï occidental. Il coïncide avec les réalités nationales, comme stipulé par le ministère du plan (2006) : « *L'insuffisance quantitative et qualitative de l'offre des*

services de transport accentuée par le mauvais état des infrastructures, constitue le principal problème du pays. Elle constitue une entrave à une croissance économique durable et ne facilite pas les échanges commerciaux, ni l'accès des populations aux autres services sociaux de base ».

À ces problèmes de praticabilité du réseau routier s'ajoutent l'insuffisance et la vétusté du charroi automobile sans oublier la rareté et la cherté du carburant et des lubrifiants. Ce qui oblige les populations à opter pour d'autres solutions... Ainsi, le vélo est devenu le moyen de transport le plus usité au Kasaï occidental. Des jeunes gens appelés « *bayanda* » transportent à vélo des marchandises pesant de 200 à 250 kg vers des marchés parfois très éloignés des villages, sur des distances pouvant dépasser les 300 km. Par ailleurs, les infrastructures de stockage (greniers, etc.), les technologies de conservation et de transformation de certains produits agricoles (fruits, légumes, etc.) font cruellement défaut dans la province et entraînent des pertes de vivres et de semences ou la vente précoce à des prix insignifiants de certains produits qui se vendraient mieux plus tard ; ce qui décourage davantage encore leurs producteurs qui se tournent alors vers d'autres activités plus rémunératrices : exploitation artisanale de diamant, petit commerce, etc. En outre, l'absence significative d'infrastructures sociales et culturelles (écoles et hôpitaux de qualité, eau potable, divertissement, etc.) tend à accroître l'exode rural et la fuite de la main-d'œuvre agricole.

L'accès limité aux facteurs de production

L'approvisionnement en intrants (semences, engrais, pesticides, produits vétérinaires et petit outillage agricole) est l'une des faiblesses du secteur agricole congolais en général. Les quantités disponibles des intrants se réduisent et leurs coûts augmentent de manière vertigineuse. Le manque se manifeste dans tous les sous-secteurs de la production (élevage, pêche et pisciculture), les fournisseurs se comptant sur les doigts de la main.

Dans cette province comme dans la majeure partie du Congo, le travail agricole est essentiellement manuel, avec un outillage rudimentaire (houe, machette et hache), et donc très pénible et sur des étendues cultivées réduites. En raison des prix exorbitants, l'usage des intrants (engrais chimiques, semences et boutures améliorées, pesticides) est presque inexistant, ce qui limite dans une large mesure les rendements et donc les revenus des producteurs. Comme

l'indique Dufumier (2004), les paysanneries du tiers-monde souffrent essentiellement de sous-équipement et les interventions des États devraient faire en sorte que les paysans puissent d'abord renforcer et diversifier leurs outillages et matériels.

Les femmes sont très sollicitées, en temps et en énergie, comme l'atteste le récent DSRP de la province (2005): *« Les femmes sont plus nombreuses en zones rurales qu'en ville et constituent les 2/3 des exploitants agricoles à temps plein. Ce sont elles qui s'occupent le plus souvent des travaux tels que désherbage, labour, incinération, préparation des champs pour les semis, semis, sarclage, binage, récolte et transport des produits des champs vers les villages, stockage, conditionnement et traitement, approvisionnement en eau, récolte du bois de chauffage et commercialisation des produits aux marchés. Ce sont les femmes qui s'occupent le plus des cultures vivrières destinées à la consommation des ménages et au marché. Celles des régions des savanes, plus particulièrement des territoires de Dibaya, de Kazumba, du sud de Dimbelenge, Demba, du nord de Luiza, de Luebo, du sud-est d'Ilebo et de Tshikapa, aménagent et exploitent l'espace agricole. Mais, leurs efforts et l'énergie qu'elles y consacrent ne sont pas toujours récompensés ».*

La faiblesse du revenu des ménages

La situation de la RDC étant marquée par une importante vulnérabilité, la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté reste très forte, bien qu'ayant connu une baisse: 80 % en 2001 et 68 % en 2005 (RDC, 2006). Ces chiffres nationaux cachent d'énormes disparités inter et intrarégionales. Les données de 1997 reprises dans le DSRP intérimaire (2004) indiquent qu'alors que le PIB par habitant au niveau national était de 103 dollars, il n'était que de 82 dollars au Kasaï occidental. En raison notamment de la faiblesse de la production et des difficultés de commercialisation, la majorité des ménages ouest-kasaïens et particulièrement des ménages ruraux et paysans ont des revenus modiques et donc un faible pouvoir d'achat et des conditions de vie inconfortables.

Il ressort clairement du rapport national de l'analyse participative de la pauvreté en RDC (2005) que la faiblesse de revenus des ménages entraîne généralement l'incapacité de satisfaire les besoins fondamentaux, la surcharge de la femme, le développement du travail des enfants, la perte de l'autorité maritale et parentale, la prostitution, la mendicité, etc. Aussi, à cause des revenus faibles,

les produits disponibles ne trouvent pas facilement d'acheteurs et les ménages en difficulté ne savent pas accéder aux produits alimentaires.

Les pratiques culturelles déficientes et certaines pratiques culturelles

Les pratiques culturelles dégradantes pour l'environnement et économiquement peu efficaces sont courantes dans la province du Kasaï occidental. C'est notamment le cas des cultures itinérantes sur brûlis et des semis en désordre qui épuisent les sols et les exposent à l'érosion. Après deux à trois années de cultures, l'agriculteur abandonne son champ appauvri et passe à un autre terrain, et ainsi de suite. Cependant, la période de jachère a aussi tendance à se réduire, en raison de la pression démographique. Comme les sols ne parviennent pas à se restaurer de manière naturelle, la fertilisation organique devient indispensable, mais elle n'est pas ou très peu pratiquée.

Par ailleurs, certaines pratiques culturelles (cérémonies traditionnelles, funérailles...) tendent à réduire le temps de travail des paysans. Dans certains endroits, l'activité agricole est interdite les jours de la semaine dédiés aux ancêtres, souvent le mercredi et le vendredi (Ngalamulume, 2002). Le deuil familial immobilise la population parfois de tout le village pendant une période assez longue, surtout lorsqu'il s'agit du décès d'un chef. Dans le strict respect de la coutume, chaque groupement ou ethnie a un jour spécifique pour se soustraire des travaux champêtres. Il en va de même du jour du marché, ce qui perturbe et paralyse les travaux des champs. La plupart de ces pratiques persistent à cause de l'inefficacité et de l'insuffisance de l'encadrement adéquat et approprié des producteurs.

Le prix non rémunérateur au producteur agricole, la multiplicité des intermédiaires dans les circuits de commercialisation, les importations et l'aide alimentaires

Les prix des produits agricoles de base (maïs et manioc principalement) sont arbitrairement fixés par les autorités politiques (généralement le gouverneur de province) pour faciliter leur accès aux habitants des centres urbains, sans tenir compte de leurs coûts de production. Les agriculteurs sont ainsi obligés de porter la charge de toute la population en travaillant durement. Leur travail n'est pas rémunéré à sa juste mesure, ce qui les décourage progressivement.

En outre, les paysans étant faibles et pas suffisamment organisés, les prix leur sont parfois imposés par des intermédiaires, pe-

tits commerçants de plus en plus nombreux dans les circuits de commercialisation. Ces derniers achètent à de très faibles prix dans les campagnes auprès des producteurs pour revendre plus cher dans les centres urbains (jusqu'à dix fois plus).

Par ailleurs, les importations, voire l'aide alimentaire, paralysent certaines productions à cause des « prix cassés », inférieurs aux coûts de production sur le plan local. C'est le cas du riz asiatique, du poisson chinchard (mpiodi) et du poulet congelé bon marché et très apprécié par les habitants des villes au détriment des produits locaux. Les producteurs sont ainsi étouffés, écrasés et poussés à l'abandon, ce qui risque de plonger la province dans une dépendance accrue à l'égard de ces produits.

La faible quantité des sols de qualité

Dans la province du Kasai occidental, les sols se structurent en trois grandes zones, du nord au sud (Pnud/Unops, 1998).

- La zone forestière dense au nord du territoire de Dekese, avec des sols de bonne structure, sablo-argileux, une réserve en humus appréciable, tandis que la réserve minérale y est faible, donc une valeur agronomique moyenne. Elle constitue la zone de grandes cultures pérennes : caféier, élaïs, hévéa ainsi que cacaoyer et les cultures annuelles y donnent un bon rendement.
- La zone forestière subéquatoriale (de transition) avec des sols sablonneux, présente une faible teneur en éléments fins et une faible réserve en humus, avec une fertilité moyenne sous-forêt et très faible en savane. Les savanes qui entrecoupent ces massifs forestiers répondent mieux aux spéculations d'élevage qu'aux cultures. Cette zone couvre les territoires de Luebo, d'Ilebo, le nord de Demba, de Dimbelenge, de Mweka et de Tshikapa ainsi que le sud de Dekese.
- La zone de savane : avec d'une part les sols sablonneux au sud des territoires d'Ilebo, Dimbelenge, Demba, Luebo, Tshikapa, dans les territoires de Dibaya, Kazumba et dans l'hinterland de Kananga. Ils sont entrecoupés de galeries forestières. Leur valeur agricole est faible en raison de leur pauvreté en minéraux altérables et en argile (8 à 15 % d'argile); et d'autre part des sols argilo-sablonneux dans le sud du territoire de Luiza dont la structure est souvent bonne et l'économie en eau élevée. De vocation principalement vivrière, les sols argilo-sableux sont les meilleurs sols du Kasai occidental.

On retiendra, au vu de cette carte, que le sol d'une grande partie des territoires du Kasai occidental est infertile. La forte croissance démographique a pesé sur les terres arables en réduisant les périodes de jachère dans le système de cultures itinérantes, diminuant ainsi la fertilité du sol et abaissant le rendement des cultures par hectare. Cette diminution des jachères réduit les pâturages disponibles et entraîne un surpâturage, sans oublier les ravages des cultures causés par les bêtes errantes et sauvages.

La faiblesse de la recherche, des structures de vulgarisation et d'encadrement

La recherche agronomique est menée au Congo principalement au sein de l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomiques (INERA), confronté lui aussi à la pénurie des ressources financières et matérielles. Les capacités de génération des technologies sont au plus bas, démoralisant le personnel de recherche et accélérant son départ vers d'autres occupations (PNUD-RDC, 2000).

Au Kasai occidental, il n'existe à l'heure actuelle aucune structure de recherche agronomique, celles qui ont existé ayant été désertées par le personnel par manque de moyens.

L'encadrement technique des paysans par des structures adéquates est aussi insuffisant : manque de ressources humaines pour la vulgarisation, de matériel de travail et de moyens de communication pour les vulgarisateurs (Ngalamulume, 2002). Il y a absence de motivation des techniciens de l'État dont les salaires trop bas ne sont en outre pas versés régulièrement.

La formation permanente des cadres et techniciens du secteur agricole n'est assurée qu'en cas de financement extérieur. Il n'est dès lors pas étonnant que le niveau de performance du personnel technique des structures publiques en pâtit. Les vulgarisateurs de certaines ONG suppléent ceux de l'État, mais ils brillent aussi très souvent par des actions superficielles. Les services d'appui, de vulgarisation et de formation agricole et d'organisation du monde rural restent insuffisants et ne couvrent pas tous les territoires ; il se pose en outre des problèmes de coordination sur le terrain.

L'absence de crédit

Le financement du monde rural, à travers le circuit formel des institutions financières, a disparu du paysage agricole kasaien. Les organismes d'épargne et de crédit ont été pour la plupart anéantis

par l'inflation au début des années 1990 et l'incapacité de s'adapter à un environnement marqué par une instabilité monétaire, sans compter les détournements de leurs gestionnaires. Dans ces conditions, les paysans ne peuvent plus accéder à des intrants performants et sont donc condamnés à la routine.

Ce sont les paysans eux-mêmes qui subventionnent l'agriculture en offrant leurs produits de récolte en deçà des prix réels (Ngalamulume, 2002). Les initiatives actuelles des institutions de microfinance répondent mal aux attentes. La Coopérative d'épargne et de crédit pour le développement du Kasai occidental pourtant créée pour venir en aide aux producteurs du secteur agricole, se tourne davantage vers les opérateurs économiques (commerçants et autres) que vers les agriculteurs, du fait des conditions de leurs prêts, plus défavorables aux activités agricoles (durée du crédit, taux d'intérêt, formalités administratives, etc.).

Les tracasseries policières et administratives

Les paysans qui parviennent à s'affranchir des difficultés de distribution des produits agricoles et à atteindre les principaux centres urbains subissent régulièrement des prélèvements fiscaux de toute nature, qui ne bénéficient d'ailleurs que très rarement aux caisses de l'État. Les militaires, policiers et agents des services de l'État mal payés placent des barrages sur les routes, multiplient les taxes et rançonnent la population, en arrêtant les pauvres citoyens à des heures indues, en les dépouillant de leurs biens, en imposant des travaux forcés comme le transport des charges, etc. Cela entraîne la fuite des habitants dans la brousse, l'abandon de diverses activités et accroît les difficultés de distribution des produits agricoles.

Le régime foncier dualiste, entre le juridique et le traditionnel

L'accès à la terre est très inégalitaire, en raison d'un droit foncier encore fortement marqué par les coutumes qui confèrent aux chefs la détention en propriété de vastes domaines (PNUD-RDC, 2000). Ces terres sont parfois vendues, mais très souvent elles sont louées de manière assez précaire pour permettre aux usagers de procéder aux aménagements et améliorations nécessaires au maintien de la fertilité. Le droit positif introduit également des formes d'inégalités, l'État concédant à des particuliers ou à des entreprises des surfaces importantes sans commune mesure avec leurs capacités de mise en valeur. Certains producteurs en revanche, notamment les

«étrangers» (n'appartenant pas à la famille, au clan ou à la tribu), n'accèdent pas facilement à la terre, quand bien même leurs capacités de mise en valeur sont prouvées.

Dynamiques paysannes et sécurisation alimentaire au Kasaï occidental

Avec une situation socio-économique particulièrement difficile, une pauvreté quasi généralisée et une insécurité alimentaire aggravée par la faiblesse ou l'absence de l'État, certains ménages du Kasaï occidental n'arrivent plus à faire face à ce processus de fragilisation et de vulnérabilisation qui menace même leur sécurité d'existence. Comme l'affirme Robert Castel (2003), avec l'affaiblissement de l'État national social, des individus et des groupes qui subissent les changements socio-économiques intervenus depuis le milieu des années 1970 sans avoir la capacité de les maîtriser se trouvent en situation de vulnérabilité. D'où une insécurisation face à l'avenir et un désarroi qui peuvent aussi alimenter l'insécurité civile... Dans ces conditions, l'insertion dans des réseaux sociaux divers devient le moyen le plus sûr pour résister aux menaces exercée sur l'existence.

On l'a vu, la majorité (près de 80 %) de la population est rurale, dont au moins 75 % sont des ménages agricoles qui vivent principalement de l'agriculture et des activités connexes comme la pêche, la chasse, le ramassage, la cueillette, etc. (Inspection provinciale de l'agriculture, 2003). Les diverses initiatives paysannes constituent ces réseaux de résistance et de sécurisation contre les différentes tentatives de mise à mal des conditions de vie des plus démunis. S'organisent ainsi diverses structures, sur la base d'un lien social (tribal, ethnique, religieux, amical, voisinage, activité, statut social, etc.), qui prennent en charge leurs membres, régulent la vie en groupe et visent la satisfaction des besoins fondamentaux, la protection contre les risques extérieurs et l'épanouissement commun. Ces initiatives, diverses et multifonctionnelles, témoignent du dynamisme de la communauté rurale et de sa capacité à inventer un ailleurs.

Sur le plan de la production par exemple, les dynamiques paysannes au Kasaï occidental constituent un outil indispensable pour faire face aux multiples contraintes énumérées plus haut, et ce, de diverses manières. Les différents groupes d'entraide, les associations et groupements paysans, les coopératives de production, la

mise en commun de la force de travail et des moyens dont l'on peut disposer offrent divers avantages que l'on ne saurait obtenir en étant seul. Les petits producteurs ont ainsi la possibilité d'effectuer de grandes emblavures, de construire des greniers pour le stockage des denrées en vue de la consommation et de la vente lors des périodes de crise ; ils peuvent faire usage de pratiques culturelles plus performantes et se lancer dans des investissements productifs du fait des économies d'échelle.

À travers la province, il est fait écho d'un vaste mouvement de mobilisation des masses paysannes, qui essaient de se réapproprier le processus de production alimentaire à travers des initiatives communautaires. Les femmes y jouent un rôle non négligeable. Dans le domaine de la commercialisation, en tant que groupe, ces petits producteurs pèsent un peu plus lourd et ne sont plus à la merci des intermédiaires qui les exploitent individuellement. Ils peuvent ainsi rassembler leur production et l'écouler là où elle peut se vendre mieux, ce qui leur permettra d'obtenir des revenus supérieurs et d'améliorer leurs conditions de vie. L'exemple des coopératives de commercialisation du maïs qui se sont fédérées dans le territoire de Mweka illustre cette tendance.

Sous l'angle organisationnel, ces initiatives se dotent d'organes de gestion et peuvent rechercher des partenaires au niveau de l'État, des ONG et des bailleurs de fonds. Elles nouent des liens avec les structures de financement et attirent les moyens de la coopération au développement dans les villages du Kasai occidental, ce qui aide à résoudre un certain nombre de difficultés. Le rôle joué par les « parents » qui résident hors du territoire des acteurs, mais briefés au processus de financement de la coopération internationale est assez remarquable dans cette dynamique.

Sur le plan social, la connaissance mutuelle des membres entre eux facilite le renforcement des liens, l'assistance et l'intervention lors événements familiaux heureux ou malheureux. Le temps, l'énergie et les ressources consacrés aux relations sociales abondent. La mémoire est un élément fondamental dans les stratégies de survie (Latouche, 1998) et la capacité de mémorisation de l'identité des personnes est déterminante. Chacun connaît l'ensemble de ses « reliés », c'est-à-dire concrètement plusieurs centaines de personnes, par leur nom, leur situation, leur position ethnique, familiale, sociale. Il doit connaître aussi leur(s) histoire(s) et celles

de leur famille. Il n'y a pas d'échange sans cette connaissance et reconnaissance préalable.

Les relations humaines et interpersonnelles restent prioritaires. Elles sont marquées par le principe du bienfait qui n'est jamais perdu. L'argent n'est pas une fin en soi, mais bien l'être humain, de surcroît le « parent », qui conserve le primat. Le renforcement des liens sociaux s'opère aussi à travers les cérémonies festives que l'on organise lors de certaines circonstances. Ces formes de liens de solidarité, d'organisation communautaire, de réciprocité combinée à des rapports de clientélisme, d'échanges à l'intérieur de réseaux souvent géographiquement étendus, sont le produit de l'adaptation des « acteurs du bas » à leur vécu de la modernisation depuis des siècles, et non pas le résidu de la tradition (Peemans, 2002).

En effet, à travers ce que Jean-Philippe Peemans (1997) qualifie d'« espace social vide », c'est-à-dire des territoires et contrées entières où l'on ne sent pas ou presque la présence de l'État pour s'occuper de ses tâches traditionnelles, les populations s'organisent pour combler ce vide. Avec cette absence de l'État, cumulée à la monétarisation croissante des échanges et la marchandisation des rapports sociaux dans la société actuelle, la mise sur pied et l'organisation de ces réseaux de sociabilité deviennent une forme légitime de prise en charge par les acteurs locaux de leurs conditions de vie.

Ces structures paysannes interviennent aussi dans les domaines de la santé et de l'éducation. L'on assiste régulièrement à des actions d'entretien et de réhabilitation des routes, de construction d'écoles, de dispensaires, de maternité, de distribution d'eau potable, etc. par les organisations de base elles-mêmes. D'autres initiatives, comme les « tontines » paysannes et villageoises, permettent de drainer l'épargne et de financer, dans le meilleur des cas, certaines petites activités productives.

Parmi les différents modes de distribution des biens et des services identifiés par Polanyi (cité par Marée et Mertens, 2006), à savoir le marché, la redistribution et la réciprocité, il est à noter que les dynamiques paysannes privilégient les deux derniers. Le financement des activités passe essentiellement par l'investissement personnel, le travail des membres et des « dépendants » de leurs familles. La vente sur le marché n'est pas une fin en soi, encore moins l'obtention de bénéfices. Elles sont des moyens pour la réalisation des objectifs de sécurité d'existence collective et individuelle.

Les parties prenantes au jeu échangent principalement par réciprocité, dons et contre-dons, ce qui présuppose l'existence d'un lien social entre elles (Marée et Mertens, 2006). Comme l'indique Latouche (1998), dans la sphère du don, la relation de parenté ou d'amitié précède à la fois logiquement et ontologiquement les relations d'échanges et d'affaires. L'économie est mise au service du réseau, et non le réseau au service de l'économie. Et cela même si toute pensée intéressée n'est pas absente de la stratégie de constitution des réseaux ou de la décision d'adhérer à un réseau déjà existant. Dans ces structures, les faits économiques ne sont pas isolés des données sociales, mais y sont encastés, au sens de Polanyi (1983). Il s'agit là, selon Latouche (1998), des façons originales dont les naufragés du développement produisent et reproduisent leur vie, hors du champ officiel, par des stratégies « relationnelles ».

Les dynamiques paysannes jouent de la sorte un grand rôle dans la sécurisation alimentaire des ménages : augmentation de la production agricole locale pour couvrir les besoins alimentaires et protection des plus vulnérables contre les chocs d'une société dans laquelle, à la faveur de la mondialisation, le marché occupe une place de plus en plus prépondérante au détriment de l'État qui n'assume plus la sienne. Ce rôle des dynamiques paysannes prend la forme d'une réinvention du territoire local par l'organisation de la résistance à travers des réseaux de réciprocité et de sociabilité. Sawadogo, cité par Peemans (2002), confirme que la réinvention du local passe par la capacité de recréer les conditions de la sécurité collective dans un monde de plus en plus complexe et insécurisant. Si bien sûr le processus ne se déroule pas sans tensions et contradictions, les associations deviennent ainsi le lieu central de la production de la sécurité et prennent le relais du rôle joué auparavant par les rapports lignagers.

Les dynamiques paysannes à l'œuvre dans les territoires ruraux et suburbains du Kasaï occidental correspondent bien à ce type de réseaux de réciprocité, véritable ressort social organisant la sécurisation alimentaire des acteurs locaux. Le renforcement de leurs capacités de réflexion et d'action devrait constituer la priorité d'intervention des ONG amenées à collaborer avec eux.

Conclusion

Les conditions socio-économiques dans lesquelles vivent les populations paysannes (faible pouvoir d'achat, difficultés d'écoulement des produits agricoles, absence de stimulants et de soutien réels à la production, etc.) constituent la toile de fond de l'émergence et de la multiplication de structures locales, soucieuses d'épargner leurs membres et leurs proches de la précarisation et de la vulnérabilisation auxquelles ils sont exposés. Le tissu social s'érodant progressivement dans la plupart des villages et des campagnes du Congo et de l'Afrique tout entière, l'inscription dans ces réseaux ouvre des perspectives nouvelles et suscite de l'espoir parmi les acteurs locaux.

Parallèlement, ces pratiques offrent une base empirique forte, à même à la fois de démontrer l'échec d'un certain modèle de développement, basé sur l'universalisation et l'occidentalisation du monde, et d'explorer les voies d'un autre développement. Des tensions diverses traversent toutefois ces pratiques. Les acteurs locaux doivent en être conscients et, forts de leur enracinement dans le vécu quotidien, ne pas céder aux tentatives de récupération et d'alignement sur la logique dominante.

Bibliographie

- Buijsrogge P. (1989), *Initiatives paysannes en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan.
- Castel R. (2003), *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Le Seuil.
- DSRP (2004), *Document de stratégie et de réduction de la pauvreté, (version intérimaire)* Kinshasa.
- DSRP (2005), *Document de stratégie et de réduction de la pauvreté de la province du Kasaï occidental*, Kananga.
- Chauveau J-P (1994), « Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement », in Jacob J.-P. et Lavigne P. (dir.), *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Paris, Karthala.
- Dufumier M. (2004), *Agricultures et paysanneries des tiers mondes*, Paris, Karthala.
- Ela J-M. (1990), *Quand l'État pénètre en brousse... Les ripostes paysannes à la crise*, Paris, Karthala.
- FAO (2006), *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2006*, Rome.
- Houée P. (1996), *Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps d'incertitude*, Paris, INRA/Economica.
- Inspection provinciale de l'agriculture du Kasaï occidental (2003), *Rapport d'activités du troisième trimestre*, Kananga.
- Jacob J.-P. et Lavigne P. (dir.) (1994), *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Paris, Karthala.

- Kabamba K. et Nyoka M. (1998), « Les points de vente périphériques de Kananga. Spécificités, fonctions et attractivité », *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 35.
- Lapeyre F. (2006), « Mondialisation, néomodernisation et devenirs : un autre regard sur les pratiques populaires », in Froger G. (2006), *la mondialisation contre le développement durable ?*, Paris, Karthala.
- Latouche S. (1998), *L'autre Afrique. Entre don et marché*, Paris, Albin Michel.
- Laurent P.-J. (1998), *Une association de développement en pays mossi. Le don comme ruse*, Paris, Karthala.
- Marée M. et Mertens S. (2006), « Economie non marchande », in Laville J.-L. et Cattani A. D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Folio actuel.
- Ministère du plan (2005), *Analyse participative de la pauvreté en RDC. Rapport national*, Kinshasa.
- Ministère du plan (2006), *Pauvreté, insécurité et exclusion en RDC*, Kinshasa.
- Nassirou B.-A. et Le Meur P.-Y. (2001), « Les dynamiques locales face aux interventions de développement », in Winter G. (dir.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Paris, Karthala-IRD.
- Ngalamulume T. G. (2002), « L'organisation du travail agricole dans la ceinture verte de la ville de Kananga », *Annales de l'ISP- Kananga*, vol. XI, n° 1.
- N'Kaloulou B. (1984), *Dynamique paysanne et développement rural au Congo*, Paris, L'Harmattan.
- Olivier De Sardan J.-P. (2001), « Les trois approches en anthropologie du développement », *Revue Tiers monde*, t. XLII, n° 168.
- Peemans J.-P. (1997), *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- Peemans J.-P. (2002), *Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Les théories du développement « réel » dans la seconde moitié du 20^e siècle*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- PNUD-RDC (2000), Document de formulation du projet d'appui aux producteurs du secteur agricole, Kinshasa.
- PNUD/Unops (1998), *Monographie de la province du Kasaï occidental*, Kinshasa.
- Polanyi K. (1983), *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- RDCongo (2006), *Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté DSCR*, Kinshasa.
- Sequeira Carvalho J.A. (1997), *La dynamisation des initiatives locales. Une force synergique de développement*, Paris, L'Harmattan.
- Shikayi L. (1994), *Initiatives de développement local et pouvoir paysan. Etude d'une dynamique locale de développement. Le rôle des associations villageoises, des ONG et des microprojets dans la vallée de la Ruzizi (1978-1989)*, Sud-Kivu/Zaïre, Louvain-la-Neuve, Ciaco, thèse de doctorat.
- Tollens E. (2003), « L'état actuel de la sécurité alimentaire en RDCongo : diagnostic et perspectives », *Working paper*, n° 77, KUL, Département d'économie agricole et de l'environnement.